

Les principes administratifs

*Attention : ce document est un complément aux CI1 – Jour 1 – Agir dans le respect du droit et des directives.
Pour les révisions, merci de bien vouloir vous baser sur les documents complets de la branche.*

Quels sont les **5** principes administratifs ?

Quels sont les 5 principes administratifs ?

1 Principe de la légalité

2 Principe d'intérêt public

3 Principe de proportionnalité

4 Principe de la bonne foi

5 Principe de l'égalité

Qu'est-ce que le principe de légalité ?

Qu'est-ce que le principe de légalité ?

Du point de vue de l'administré-e :

L'administré-e n'intervient que lorsque la loi l'y autorise, par ex : règlement, ordonnance. En outre, parfois, la loi la contraint à réaliser une obligation. En l'absence de base légale, l'Etat n'est pas autorisé à intervenir.

Du point de vue de l'administré :

L'administré a également des droits et des devoirs qui découlent de la loi.

Exemple :

⇒ L'administration publique est tenue d'organiser ses relations avec les médias en tenant compte de leurs besoins et de leurs délais. Elle doit par ailleurs garantir l'égalité de traitement entre médias. (Art. 5 de la Loi sur l'information du 24 septembre 2002).

⇒ Mme Delacuisine vend ses confitures à diverses épiceries du canton ⇒ elle est tenue d'annoncer son activité à l'autorité cantonale d'exécution compétente, à savoir l'Office de la consommation du canton de Vaud. (Art. 20, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels du 16 décembre 2016).

Et vous ?

Donnez un exemple, dans votre domaine d'activité, où vous vous basez sur le principe de la légalité :

Qu'est-ce que le principe d'intérêt public ?

Qu'est-ce que le principe d'intérêt public ?

- L'activité de l'Etat doit répondre à un intérêt public. Cela signifie qu'un maximum de personnes doivent « en tirer un bénéfice » et que, dans le même temps, un minimum de personnes doit subir un préjudice du fait de l'action de l'Etat. L'Etat protège le bien de la collectivité.
- Dans l'application du droit, les intérêts publics et les intérêts privés sont comparés et placés dans un rapport raisonnable.
- Une restriction des droits des citoyen·ne·s ne peut intervenir qu'en cas de nécessité.

Exemple :

⇒ Les différentes mesures prises lors de la pandémie du COVID (fermeture, horaires, vaccination, etc.).

Et vous ?

Donnez un exemple, dans votre domaine d'activité, où vous vous basez sur le principe d'intérêt public :

Qu'est-ce que le principe de proportionnalité ?

Qu'est-ce que le principe de proportionnalité ?

- La mesure doit permettre d'atteindre le but visé avec un minimum d'impact. De plus les mesures administratives doivent être nécessaires, appropriées et tolérables pour aller dans le sens de l'intérêt public. Toute atteinte aux droits des habitant-e-s et des citoyen-ne-s n'est admissible que si elle est nécessaire.

Exemple :

⇒ Fermeture d'une route pour le passage du tour de France ⇒ les droits des citoyen-ne-s sont restreints pour un temps donné car ils ne peuvent plus utiliser cette route. Le passage du tour de France en Suisse a un intérêt économique non-négligeable pour le canton de Vaud (tourisme, économie locale, etc ...)

Et vous ?

Donnez un exemple, dans votre domaine d'activité, où vous vous basez sur le principe de la proportionnalité :

Qu'est-ce que le principe de la bonne foi ?

Qu'est-ce que le principe de la bonne foi ?

- Selon l'article 9 de la Constitution fédérale, « toute personne a le droit d'être traitée par les organes de l'Etat sans arbitraire et conformément aux règles de la bonne foi ». Le terme de « bonne foi » décrit la nature de la relation entre l'administration et les habitant-e-s / citoyen-ne-s.
- La relation entre l'administration et les citoyen-ne-s est établie sur **une confiance mutuelle**.
- Chacun agit de manière conforme aux règles de la bonne foi, c'est-à-dire en évitant les comportements contradictoires, abusifs et arbitraires.
- Les citoyen-ne-s ont le droit de se fier à **l'exactitude des renseignements** fournis par l'administration.

Exemple :

Mme Ducep souhaite reporter son RDV avec l'ORP car elle indique être malade ⇨ l'ORP accepte sa requête en partant du principe que Mme Ducep dit la vérité. L'ORP lui propose donc un nouveau rendez-vous.

Et vous ?

Donnez un exemple, dans votre domaine d'activité, où vous vous basez sur le principe de la bonne foi :

Qu'est-ce que le principe de l'égalité et interdiction de l'arbitraire ?

Qu'est-ce que le principe de l'égalité et interdiction de l'arbitraire ?

- Selon l'art. 8 al. 1 de la Constitution fédérale, « nul ne doit subir de discrimination du fait de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique ».
- Tous les citoyen·ne·s sont traités de manière identique.
- Le droit est appliqué de la même manière pour tous. Tout le monde est égal devant la loi.

Exemple :

Demande d'allocations familiales ⇨ les situations financières similaires doivent recevoir le même montant d'allocation

Et vous ?

Donnez un exemple, dans votre domaine d'activité, où vous vous basez sur le principe de l'égalité :

Mes notes